

MA FORMATION BAFA AVEC REMPART

Devenez animateur ou animatrice
en accueils collectifs de mineurs

www.rempart.com
bafa@rempart.com
01 42 71 96 55



LE PROJET REMPART

MISSIONS ÉDUCATIVES DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Les chantiers de bénévoles et les accueils collectifs de mineurs organisés par les associations membres de l'Union REMPART remplissent une mission éducative qui se décline dans les engagements suivants :

S'engager ensemble

Les séjours accueillent toutes et tous avec bienveillance dans une action collective, source d'épanouissement et de lien social.

Transmettre le patrimoine

Les séjours placent le citoyen comme responsable de son patrimoine commun et comme un relais pour les générations à venir.

Agir en réseau

Les séjours s'appuient sur un patrimoine ancré localement, un repère pour un territoire qui associe des partenaires politiques, privés ou de l'économie sociale et solidaire.

L'Union REMPART œuvre pour que les individus, qui s'unissent et agissent ensemble autour d'un projet sur le patrimoine, contribuent à une société plus juste, plus fraternelle et plus solidaire.

LE PROJET EDUCATIF DE L'UNION REMPART

MISSIONS ÉDUCATIVES DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Les engagements de l'Union REMPART se déclinent en un projet éducatif pour les formations BAFA. Les séjours organisés par les associations constituent pour les participants un lieu d'apprentissage technique et de découverte du patrimoine, un lieu de rencontres interculturelles et internationales, un lieu d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté où se côtoient des personnes de toutes origines sociales et culturelles, dans le cadre d'une dynamique d'éducation populaire. Pour l'organisation de ses formations BAFA, l'Union REMPART souhaite transmettre les mêmes valeurs en s'appuyant sur les objectifs éducatifs suivants :

Faire du Patrimoine, l'affaire de tous.tes

Les activités organisées par l'Union REMPART utilisent le patrimoine comme support de découverte, de recherche, d'apprentissage, de transmission et de diffusion des savoirs. Elles donnent au public l'occasion de participer à sa restauration ou à sa mise en valeur en étant acteur du monument.

Le patrimoine sert de support pour éveiller la curiosité, l'envie d'apprendre, le sens de l'observation. Il favorise l'échange de connaissance et de pratiques ainsi que l'appropriation individuelle et collective du patrimoine commun transmissible.

L'apprentissage de la citoyenneté

Le patrimoine, au travers des activités qui s'y déroulent, est un support d'apprentissage de la citoyenneté. Le patrimoine constitue en lui-même un repère dans le temps et l'espace, le fait d'y agir concrètement, d'y laisser sa trace, est une opportunité unique, une référence pour les participants. L'élément du patrimoine sur lequel se déroulent les activités incarne une histoire, un passé et est porteur de l'image identitaire d'un village ou d'une communauté. Cœuvrer sur ce patrimoine, c'est être acteur de la vie de cette communauté et être reconnu en tant que tel par cette dernière.

La mixité sociale et internationale

REMPART est une Union d'associations qui accueillent chacun avec ses propres idées et ses choix politiques, religieux ou philosophiques (principe de laïcité), en particulier pour favoriser les compréhensions et acceptations mutuelles. Par les actions menées en commun, par la vie collective, les séjours ou les formations organisés par l'Union REMPART permettent la rencontre et le rapprochement entre les différentes générations, les milieux sociaux ou les nations et créent de véritables solidarités.

La transition énergétique

Les associations de l'Union REMPART s'inscrivent dans une démarche de développement durable et d'éducation ou de sensibilisation des publics sur ces questions. REMPART s'engage pour le climat en mettant en œuvre une pédagogie du patrimoine intégrant les enjeux climatiques. L'Union diffuse dans son réseau des pratiques et usages les plus vertueux ou sobres s'agissant des activités conduites, des modes de déplacement privilégiés, de consommation...

L'insertion dans la vie locale et associative

Les associations de l'Union REMPART se sont assignées un objectif désintéressé : la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine par une action éducative visant à sensibiliser l'opinion publique. Les activités qui s'y déroulent contribuent à responsabiliser les uns et les autres et à s'insérer dans un contexte social. Les associations facilitent la prise de responsabilité et l'expression de chacun. Les activités doivent refléter des préoccupations plus larges, tendant à favoriser l'appropriation du patrimoine et de la culture par l'ensemble de la population pour faciliter sa réinsertion sociale.

Pour l'organisation de ses stages de formation, l'Union REMPART souhaite mettre en œuvre les modalités d'organisation suivantes que chaque session pourra décliner dans son projet pédagogique :

-> Réaliser les formations dans un cadre unique

Les séjours organisés par l'Union REMPART ont comme support la restauration d'un patrimoine bâti (ou naturel) et permettent aux participants d'évoluer dans le cadre unique d'un site souvent protégé et leur donnent l'occasion de s'approprier cet espace et de faire revivre ce lieu. Les formations prennent place sur les mêmes lieux que les séjours pour permettre aux futurs animateurs de se familiariser avec ce cadre unique.

-> Mettre en œuvre des activités de qualité

Les séjours participent à la restauration du patrimoine et nécessitent donc la mise en œuvre de savoir-faire spécifiques (maçonnerie, taille de pierre, menuiserie ...). Les techniques sont transmises par des professionnels eux-mêmes formés à la pédagogie ou encouragés à compléter leur savoir-faire technique par des compétences pédagogiques. Les formations BAFA et notamment la partie approfondissement pourront se servir de ces techniques comme outils d'animation.

-> Rendre le stagiaire acteur de sa formation

La gestion collective et démocratique est encouragée sur tous les séjours organisés par l'Union REMPART en accord avec les valeurs portées par les associations de l'ensemble du réseau. Les stagiaires en formation seront encouragés à se responsabiliser pour la gestion du séjour et l'organisation des activités. Des temps d'expression dynamiques et ouverts seront proposés tout au long du séjour afin de respecter les valeurs d'échange, d'entraide et de solidarité et veiller à prendre en compte la parole de tous.

QU'EST-CE QUE LE BAFA ?

Le **BAFA**, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, est un brevet attribué par le Ministère en charge de la Jeunesse qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs » (ACM).

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE COMMENCER UNE FORMATION BAFA

- Le BAFA se déroule en **3 étapes distinctes** : formation générale, pratique et approfondissement ou qualification
- Vous devez avoir **17 ans révolus** au premier jour de la session de formation générale
- Vous avez **30 mois pour effectuer les 3 étapes** de la formation
- Vous disposez d'un délai de **18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique**
- Chaque étape doit être **validée** avant de passer à la suivante
- Assurez-vous que votre situation pénale ne vous bloquera pas l'accès à la formation.

Le BAFA est obtenu lorsque les trois étapes sont validées.

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

Le BAFA se déroule en 3 parties qui doivent obligatoirement se dérouler dans l'ordre suivant :

Session de Formation Générale ou Base

Permet d'acquérir les bases de certaines techniques d'animation, d'approcher la connaissance des enfants et des adolescents, d'étudier la législation relative aux accueils collectifs de mineurs et de mesurer votre intérêt et votre capacité à devenir animateur auprès de différents publics.

*Session payante de **8 jours minimum** en continu ou en discontinu sur une période n'excédant pas 1 mois qui permet d'obtenir la **qualité d'animateur stagiaire**.*

Stage Pratique

Permet de mesurer votre capacité à organiser un projet d'activité ou d'animation, d'en assurer la mise en sécurité, de travailler en équipe et de mettre en pratique vos initiatives et votre dynamisme. L'organisateur de l'accueil concourt à l'atteinte des objectifs du stagiaire.

*Session **d'au moins 14 jours**, obligatoirement **en France** en séjour de vacances, en accueil de loisirs ou en accueil de scoutisme qui permet d'éprouver les acquis de la formation générale.*

Session d'approfondissement ou de qualification

Vous avez le choix entre un stage d'approfondissement pour enrichir vos connaissances ou un stage de qualification pour acquérir des compétences dans un domaine spécialisé.

*Le **stage d'approfondissement** se déroule sur **au moins 6 jours** en continu ou en discontinu sur une période n'excédant pas 2 mois et le **stage de qualification** sur **au moins 8 jours**.*

Les modalités d'inscription à la formation BAFA

1. Inscrivez-vous sur le site <http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>
2. Transmettez une copie recto/verso de votre pièce d'identité à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de votre lieu de résidence (en l'absence de ce document, votre dossier ne pourra être présenté au jury en fin de cursus)
3. Une fois votre inscription validée, la direction départementale vous attribue un numéro d'inscription ; vous pouvez alors vous inscrire à votre session de formation générale

CE QUE LE BAFA VOUS APORTE



Cette formation vous prépare à exercer des fonctions :

1. assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
2. participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
3. participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
4. encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
5. accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

EN BREF

>> Le BAFA vous permettra d'encadrer des groupes d'enfants, de jeunes ou d'adolescents qui sont accueillis dans les structures d'accueil et de loisirs. Ces lieux d'accueil sont déclarés et sont gérés par les collectivités locales, les associations, les comités d'entreprise ou les mouvements de scoutisme. Avec votre BAFA, vous pouvez donc être amené à travailler dans des centres de loisirs, maternels ou primaires, dans des centres de vacances, dans des espaces d'accueil péri scolaires ou dans des centres de vacances ou des chantiers de jeunes...

Une fois que vous êtes titulaire de votre BAFA, vous pouvez être embauché-e de façon ponctuelle durant les périodes de vacances sous forme de contrats saisonniers ou de façon plus permanente dans les structures d'accueil à l'année dans le cadre de contrats de travail classiques.

L'objectif du BAFA est d'accompagner l'animateur-trice vers le développement d'aptitudes lui permettant de :



Transmettre et faire partager les valeurs de la République, **notamment la laïcité** ;



Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;



Construire une **relation de qualité** avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, et de **veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination** ;



Apporter, le cas échéant, **une réponse adaptée aux situations** auxquelles les mineurs sont confrontés

EN BREF

>>> Le BAFA c'est donc un **atout pour votre avenir professionnel** et une **force pour votre vie quotidienne** ; grâce aux **compétences** qu'il vous permet de développer et au **savoir-être** qu'il vous aide à acquérir.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la formation BAFA dans la rubrique dédiée du site de l'Union REMPART :

<https://www.rempart.com/se-former-metiers-techniques/passer-son-bafa/>

LE BAFA AVEC L'UNION REMPART

L'Union REMPART s'est engagée dans la formation BAFA car dans son réseau d'associations œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine, un certain nombre d'entre elles organisent depuis plusieurs années des chantiers de jeunes bénévoles internationaux. Ces chantiers qui accueillent des jeunes adolescents dépendent de la même législation qui régie les accueils collectifs de mineurs (ACM). De part leurs besoins spécifiques d'encadrement pour organiser dans de bonnes conditions leurs chantiers de bénévoles accueillant des mineurs, les associations de l'Union REMPART et de COTRAVAUX constatent un besoin de formation adaptée à la réalité des séjours chantiers.

Afin de former des animateurs qui soient dans l'esprit de ce qu'est un chantier de jeunes, l'Union REMPART propose un cycle de formation complet pour le BAFA :

Une session de formation générale

Première étape de la formation, le stage se déroulera sur une durée effective de 8 jours, en internat, afin de s'apparenter aux conditions d'accueil des chantiers de jeunes internationaux.

Un stage pratique avec REMPART

Le réseau REMPART propose des chantiers de bénévoles mineurs déclarés auprès de la SDJES en «séjours de vacances» qui pourront vous servir de stage pratique pour votre deuxième étape de formation BAFA. Ces séjours s'appuient sur des équipes d'animation titulaires du BAFA. Les séjours s'articulent autour d'actions de chantier sur l'environnement, la restauration de sites patrimoniaux, le montage d'événements en combinant des activités de loisirs ou de visite. D'autres associations membres de COTRAVAUX déclarent aussi un certain nombre de chantiers de bénévoles mineurs en «séjours de vacances» et des passerelles seront mises en place pour favoriser l'accueil en stage pratique dans l'ensemble du réseau.

Une session d'approfondissement intitulée « Chantiers patrimoine, culture et environnement »

L'Union REMPART propose un stage d'approfondissement de 8 jours, en internat, pour consolider vos compétences et vous former à la réalité spécifique des chantiers de jeunes. Il inclut :

- Un bilan et une analyse du stage pratique
- Un renforcement de la compréhension du cadre législatif, de la connaissance des enfants et des adolescents.
- Un approfondissement des méthodes d'animation et de la notion de responsabilité.

La session permet aussi d'aborder une approche plus particulière de l'organisation des chantiers ainsi qu'une initiation à certaines techniques et le travail en équipe dans une démarche d'éducation populaire.

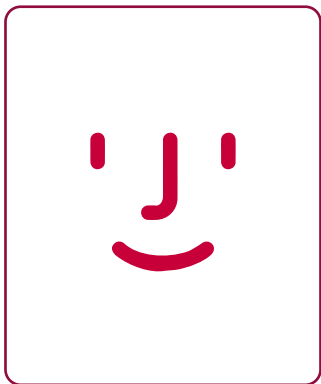
Un accompagnement au-delà de la formation BAFA

Une fois que vous êtes titulaire de votre BAFA, l'Union REMPART peut vous aider activement dans votre recherche d'emploi. Contactez David Lefrant : lefrant@rempart.com - 01 42 71 62 71

Retrouvez toutes les informations sur la formation BAFA ainsi que les dates de sessions ou de stages au sein de l'Union REMPART dans la rubrique dédiée de notre site internet :

<https://www.rempart.com/se-former-metiers-techniques/passer-son-bafa/>

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA SESSION DE FORMATION BAFA



N° d'inscription BAFA (fourni par la DDCS)

.....

JE M'INSCRIS À

La formation générale

Le stage pratique

La session d'approfondissement : chantiers
patrimoine, culture et environnement

Dates et lieu de formation

.....

IDENTITÉ

Nom Prénom Sexe

Adresse

Code postal Ville

Pays Email

Téléphone N° Sécurité Sociale

Nationalité N° CAF

Bénéficiez-vous d'une aide financière Oui Non

Si oui, laquelle

Je suis lycéen·ne étudiant·e actif·ve sans emploi autre

EXPÉRIENCES ET MOTIVATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SANTÉ

Indiquez-nous les renseignements indispensables quant à votre santé (traitements médicaux, contre-indications, allergies, régimes, etc.)

AUTORISATION PARENTALE (pour les candidats BAFA mineurs)

Je soussigné-e père mère tuteur-trice, autorise à participer à la session de formation BAFA, stage base/ approfondissement (*), qui doit se dérouler à du au

En cas d'urgence, j'autorise que lui soient donnés les soins ou pratiquées les interventions chirurgicales de première urgence, éventuellement selon les prescriptions du médecin et en se référant aux informations contenues dans la rubrique « **SANTÉ** », en cas de traitement ou de contre-indications.

Fait à Le

Signature du ou des parents / du-de la responsable légal du-de la stagiaire mineur-e :

DROIT À L'IMAGE (pour tous-tes)

Durant les stages de formation, l'Union REMPART peut être amenée à photographier les participants et utiliser les clichés afin d'illustrer les stages sur les différents supports de communication.

J'autorise l'Union REMPART à utiliser les clichés où le stagiaire est présent :

Oui Non

Fait à Le

Signature du ou des parents / du-de la responsable légal du-de la stagiaire mineur-e ou du-de la stagiaire majeur-e :

*rayez la mention inutile

LES AIDES À LA FORMATION POUR PASSER VOTRE BAF

Afin de faciliter et démocratiser l'accès aux formations préparant au BAF, une aide financière peut être attribuée par certains organismes sous conditions ou non. Elles diffèrent selon votre lieu de domicile ou votre statut, c'est pourquoi il faut vous renseigner systématiquement auprès de :



Les services « Jeunesse & Sports » de votre lieu de résidence :

-SDJES: Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

-DRAJES: Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports



Les services de Collectivités Territoriales :

En général, **les régions accompagnent les jeunes** pour leur formation mais **certains départements ou collectivités locales le peuvent aussi.**



Votre Mission Locale :

Si vous êtes **en recherche d'emploi** et **âgés de moins de 25 ans** vous pouvez aussi être aidé par votre **Mission Locale.**

Enfin certains organismes comme **la CAF, la MSA ou les comités d'entreprise** peuvent aussi apporter **des aides partielles.**

EN BREF

Sachez que **vous ne pourrez pas obtenir le financement complet de votre formation**, il faudra apporter votre contribution financière. En revanche certains organisateurs peuvent proposer **des conventions en apportant une aide financière** sur les sessions de formation en contre-partie d'un engagement à encadrer un ou plusieurs séjours. **C'est le cas de l'Union REMPART.**

Pour vous renseigner sur les aides possibles, contactez l'Union REMPART :



REMPART, 1 rue des Guillemites, 75004 Paris
tél. 01 42 71 96 55 - bafa@rempart.com

Vous pouvez aussi contacter les correspondants régionaux selon votre région de domicile.

**POUR TOUTES INFORMATIONS,
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :**



UNION REMPART - DÉLÉGATION NATIONALE:

David Lefrant - lefrant@rempart.com - 01 42 71 62 71
1 rue des Guillemites, 75004 Paris

**NOS CORRESPONDANTS RÉGIONAUX
SONT DISPONIBLES PRÈS DE CHEZ VOUS :**



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

Annie Regond
archiclassique@rempart.com
04 70 45 61 76
7 rue de la Vigerie,
03500 St Pourçain sur Sioule



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :

Corinne Molina
bourgogne@rempart.com
03 80 30 72 01
38 rue des Forges, 21000 Dijon



BRETAGNE PAYS-DE-LOIRE :

bretagne-paysdeloire@rempart.com

Contact Bretagne :

Didier Chrétien
contact@cezon.org - 02 29 00 41 39
163 route de la Tour noire, 29870 Landéda

Contact Pays-de-Loire :

Hervé Delaune
asnieres.patrimoine@orange.fr
02 43 92 40 47
Rue du Lavoir, 72430 Asnières

Contact Centre Val-de-Loire :

David Lefrant
lefrant@rempart.com - 01 42 71 62 71
1 rue des Guillemites, 75004 Paris



CORSE :

FAGEC
fagec@wanadoo.fr - 04 95 38 34 19
Route du Stade, Lieu-dit « U Petraulu »
Ancienne gendarmerie, 20215 Vescovato



GRAND-EST :

Christian Laurent
president.rempart.grandest@gmail.com
06 80 22 43 21
55 rue des Faienceries,
55140 Montigny-Les-Vaucouleurs



HAUTS-DE-FRANCE :

Grégoire Leray
hautsdefrance@rempart.com
06 09 40 02 83
7 rue du Pot d'Étain, 02380 Coucy-le-Château



ÎLE-DE-FRANCE :

Angéline Martin
grif@rempart.com - 01 48 78 46 85
1 rue de Clichy, 75009 Paris



NORMANDIE :

David Lefrant
lefrant@rempart.com - 01 42 71 62 71
1 rue des Guillemites, 75004 Paris



NOUVELLE-AQUITAINE :

ur.rempartalpc@gmail.com

Contact Aquitaine :

Aurélie Alonso
adichats@rempart.com - 05 56 25 87 57
Adichats Maison Labat, 33730 Villandraut

Contact Limousin :

Jean-Michel Ménard
aspel-hastours@wanadoo.fr - 05 55 30 74 73
ASPEL 43 rue Edison, 87000 Limoges

Contact Poitou Charentes :

Jean-Michel Perez
jean-michel.perez123@orange.fr - 06 31 26 00 57



OCCITANIE :

occitanie@rempart.com -
Château de Montaigu, 12360 Gissac

Contact Languedoc-Roussillon :

Sylvie Rodère - 06 33 58 89 11

Contact Midi-Pyrénées :

Michel Simonin - 05 65 99 81 50



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

Marie Dufeutrel
association@tanaron - 06 59 86 64 46
Tanaron - Route de Barles 04000 La Robine sur Galabre



OCÉAN INDIEN :

Tanguy Sevat
tanguy.sevat@gmail.com - 06 92 53 70 52
21 rue des Cytises, 97400 Saint Denis